



MAIRIE DE BELLEVILLE SUR LOIRE
Place Prudent Chollet ☎ **02.48.78.20.50**
18240 Belleville sur Loire 📠 **Fax 02.48.78.20.55**
Site : www.bellevillesurloire.fr
E-mail : mairie@bellevillesurloire.fr

FLASH NOVEMBRE 2015

APPEL D'URGENCE :

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie
vous pouvez joindre un élu au : **06.11.91.89.18**

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Maire : Patrick BAGOT

Permanence les vendredis de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

1^{ème} adjoint Didier MONTAIGUE

Sécurité, services techniques – Bâtiments communaux

Permanence les lundis de 9 h 00 à 12 h 30

2^{ème} adjointe Tatiana BREGGER

Petite enfance, Jeunesse, CCAS, Urbanisme

Permanence les mardis 9 h 30 à 12 h 30

3^{ème} adjoint Didier COUSIN

Sports

Permanence les mercredis de 14 h 00 à 18 h 00

4^{er} adjointe Martine PASQUELIN

Ressources humaines – Tourisme, Culture, Evénements

Permanence les jeudis de 9 h 00 à 11 h 00

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera **le mardi 24 novembre 2015 à 20 h 30.**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2015

Le Conseil Municipal, réuni le 28 octobre 2015, sous la présidence de Monsieur le Maire Patrick Bagot, a étudié les points suivants et a décidé :

- Le transfert à la Communauté de Communes Haut Berry Val de Loire de deux compétences :

1) La compétence obligatoire : « aménagement de l'espace », PLU document d'urbanisme,

2) ainsi que la compétence facultative : Très Haut Débit « établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques », avec adhésion de la CDC au syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique,

- D'autoriser la prise en charge des honoraires d'un expert médical et du transport pour un agent communal,

- D'approuver la mise en œuvre de la dématérialisation des pièces comptables et l'adoption du nouveau protocole PES V2 (protocole d'échanges des pièces justificatives par voie dématérialisée avec la DGFIP) et de ce fait, l'acquisition d'un scanner de documents pour transfert des pièces comptables,

- Une décision modificative budgétaire afin de régulariser le versement du montant définitif 2015 du FPIC,

- Prendre information du montant de l'indemnité de conseil et de confection du budget versée au comptable public,

- L'acquisition d'un véhicule d'occasion pour les services techniques,

- Le choix d'une entreprise pour la fabrication de dalles de béton pour la pose de tables et bancs sur la commune,

- L'approbation de la nouvelle convention pluri-annuelle d'objectifs 2015/2017 liant l'Office Municipal Culturel et la commune, sous réserve de la modification de l'art. 4 fixant les conditions de détermination de la contribution financière,

- De refuser une demande de subvention exceptionnelle formulée par le club de judo,

- Le versement d'une « prime au coureur le plus combatif » de 150 € à l'Union Bourges Cher Cyclisme dans le cadre de la course cycliste Paris-Bourges,
- Le transfert à la commune du budget (actif et passif) du Syndicat Intercommunal des Bassins d'Initiation à la Natation de Belleville (SIBIB) suite à sa cessation d'activité, ainsi que la procédure du référé expertise,
- Prend en information le montant définitif de la subvention à verser au SIBIB suite à la mise en place de la procédure de dissolution de ce syndicat (somme prévue au budget),
- Une mission de maîtrise d'œuvre OPC pour travaux de mise en conformité du Système de Sécurité Incendie pour le restaurant Terre de Loire,
- De demander un second devis pour l'assurance dommage ouvrage dans le cadre du réaménagement de la Maison de Loire,
- Le numérotage d'une nouvelle habitation route des coutures,
- Le choix d'une entreprise pour la location d'illuminations de Noël
- D'approuver un devis du Syndicat Départemental d'Electricité 18 pour la pose de 20 prises supplémentaires sur les mats d'éclairage public dont 50 % du montant est pris en charge par le SDE,
- Le choix d'une entreprise pour installation/désinstallation du matériel,
- A refusé une proposition d'achat d'une parcelle classée en zone R1b du PPR « Plan de Prévention des Risques – inondation et coulées de boue » au motif que toute implantation est interdite dans ce secteur,
- Est informé du rejet par la Cour Administrative de Nantes d'une requête d'un ancien agent contractuel dans le cadre d'une procédure contentieuse,
- A refusé une demande de stationnement d'un camion de pizza,
- A fait un point du marché public du SDE 18 sur l'attributaire de la fourniture en énergie,
- A évoqué la mise en place d'un éventuel parking de covoiturage sur la place de l'église,
- D'attribuer une subvention au centre de secours de Santranges pour l'achat d'un mat pour drapeau tricolore,
- Est informé : sur la suite de la procédure de dépollution du site VDLS, de la prise d'une convention départementale entre l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie et la commune pour la mise en

place de permanences de la « Maison des Adolescents » dès novembre au centre médico social,

- D'une rencontre entre professionnels de santé et élus prévue le 02 novembre,

- Que la remise des récompenses au concours communal des maisons fleuries est fixée au 20 novembre à 19h à la salle des fêtes.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2015

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, un dépôt de gerbes aura lieu à 12 h au monument aux morts, suivi du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

CENTRE AQUATIQUE DES PRESLES

Le Centre Aquatique sera fermé au public le mercredi 2 décembre 2015, cet après-midi sera réservé au Téléthon.

SALLE DES FETES - RESERVATION POUR L'ANNEE 2016

Les Bellevillois auront la possibilité de réserver la salle des fêtes en mairie, avant les personnes domiciliées sur une commune extérieure, à savoir :

Pour les Bellevillois : **le jeudi 10 décembre 2015 à partir de 9H00,**

Pour les habitants des communes extérieures : **le jeudi 17 décembre 2015 à partir de 9H00.**

Tarif Belleville sur Loire : 90 €

Tarif associations bellevilloises : 1^{er} gratuite, les autres 80 €

Tarif Hors commune particuliers et associations : 250 €

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale doivent se faire en mairie **avant le 31 décembre 2015**. Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

COLIS DES ANCIENS

Les colis destinés à nos chers « anciens », offerts par le Centre Communal d'Action Sociale, seront distribués les **mercredi 16 et jeudi 17 décembre 2015**.

TRAVAUX ERDF

Création de 2 départs HTA depuis le poste source « la Fortaie »

Nous vous informons que des travaux de restructuration de la ligne HTA (Haute Tension) et BT (Basse Tension) sur le territoire de la commune seront entrepris à partir du 02 novembre prochain pour une durée d'environ 3 mois.

Le plan du tracé de l'ouvrage est consultable en Mairie.

DÉCHÈTERIE COMMUNALE

Lundi	13h30 - 17h00
Mercredi	13h30 - 17h00
Samedi	10h00 - 12h00

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Le recensement est **obligatoire** !

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie ; elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens : (Bac, permis de conduire) et concours de la fonction publique :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Centre du service national d'Orléans :

☎ : 02.38.65.21.32

@csn-orleans.sec.fet@intradef.gouv.fr

CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES

Le cabinet d'infirmières de Belleville sur Loire vous accueille au centre médico-social, place Prudent Chollet (place de la mairie) tous les mardis et vendredis de 7 h 45 à 8 h 15.

Vous pouvez joindre le cabinet en composant le 02.48.72.50.29

C.P.A.M

Depuis le 1^{er} avril la CPAM accueille ses utilisateurs seulement sur **rendez-vous** le vendredi de **10 h 00 à 12 h 00**.

Pour prendre rendez-vous les usagers doivent téléphoner au **36 46 de 8 h à 18 h du lundi au vendredi**. L'agent d'accueil ne viendra pas sur Belleville si elle n'a pas de rendez-vous. **Les usagers sont encouragés à se déplacer à Boulleret au relais de services publics.**

MEDECINS DE GARDE

Pour connaître l'identité du médecin de garde durant les week-ends et jours fériés, il vous faut composer le 15 (centre des médecins de garde). On jugera alors si votre appel nécessite une intervention urgente, dans le cas contraire, vous reprendrez contact avec votre médecin traitant dès que possible.

REUNION PUBLIQUE DU 15 OCTOBRE 2015 : MONTEE EN DEBIT

Au titre des chiffres accessibles (fin 2011 mais restés stables en proportion), 90 % des foyers de notre commune disposent d'un débit inférieur à 3 Mbits/s. Elle est couverte par deux Sous Répartiteurs (SR). Un SR est situé dans le bourg et regroupe environ 530 lignes téléphoniques. Cette Sous Répartition est éloignée de 6 à 7 km du Nœud de Raccordement Abonnés (NRA) situé à Léré. Le second de même pour 16 lignes et a son NRA à Santranges.

Ce qui explique l'affaiblissement très important qui dégrade tous les

débits des accès ADSL liés. Ce qui amène aussi à la non éligibilité à la TV.

Le principe de la montée en débit est de réduire la longueur de la ligne en installant un Sous Répartiteur de Montée en Débit (SR MeD).

Il sera placé à proximité du SR, raccordé au NRA en fibre optique et au SR par un lien cuivre.

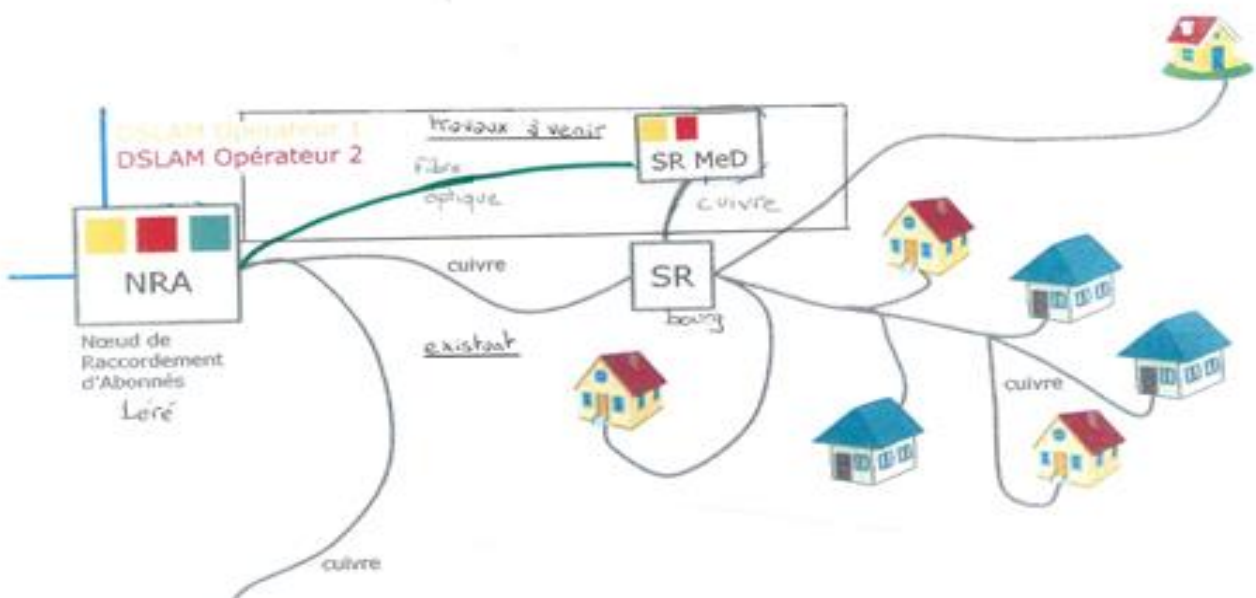
Coût estimé pour la totalité des travaux et l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage : environ 173 000 € HT pour les 530 lignes, soit environ 326 € HT par ligne.

Toutes ces lignes après environ 12 à 18 mois seront éligibles au « triple play » soit : internet, téléphone et TV.

En revanche les 16 autres lignes (NRA Santranges) coûteraient environ 11 000 € HT la ligne. Sachant que la moyenne nationale varie entre 600 à 1 000 € la ligne pour des travaux effectués par d'autres collectivités, la commune ne souhaite pas faire le même projet. Il est à rappeler la dépense de plus de 80 000 € par l'ancienne municipalité, pour internet par satellite auquel seulement 10 abonnements sont pris à ce jour (7 par les bâtiments municipaux et 3 par des particuliers)

A mensualité presque équivalente il n'y a ni le téléphone ni la TV. Par ailleurs Monsieur BEAUVAIS représentant la société Orange, a annoncé que ses services allaient opticaliser 30 de leurs centraux dont celui de Santranges. Il a indiqué des travaux dans les 12 à 18 mois pour ce central.

Aucun des travaux ne dérangera et ne modifiera votre installation actuelle. Aucun changement pour vous si ce n'est un meilleur débit au final



LA MAISON DES ADOLESCENTS

Cette structure a pour principe fondateur une **approche positive** de l'adolescent et son entourage, à travers une démarche **bienveillante** et **non jugeante**.

L'objectif est de réunir les dispositifs sanitaires, sociaux, éducatifs et juridiques dont les jeunes peuvent avoir besoin.

De nombreux professionnels interviennent à la MDA : **une équipe de permanents** (éducateur spécialisé, infirmière, psychologue, diététicienne, secrétaire, coordinatrice) **et des intervenants « contributeurs »** (du Conseil Départemental, Direction des Services de l'Education Nationale, Pôle Médico-Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent du Centre Hospitalier George Sand, le Centre Hospitalier de Vierzon).

Située à Bourges, la MDA du Cher est un **espace d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'orientation pour tout jeune âgé de 11 à 25 ans, les parents et/ou l'entourage**. Elle est aussi une plateforme « ressources » pour tous professionnels intervenant dans le champ l'adolescence.

Pour permettre l'accès de tous au dispositif, la MDA se déploie désormais à Belleville sur Loire, dans **le local annexe à la Mairie, au centre médico social**. Vous trouverez ci-après les dates de permanences et horaires

L'infirmière de la MDA, vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences dans un cadre confidentiel et gratuit pour évaluer la situation et vous orienter. Quelques soient vos questions (santé physique, santé psychique, éducation, scolarité, relations familiales, parentalité...),

N'hésitez pas à joindre le professionnel.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, il vous suffit d'appeler la MDA au 02.48.68.08.82.

Lundi au vendredi de 12h à 19h Samedi de 8h30 à 12h30

Congés scolaires de 10h à 17h, fermé le samedi

Maison des Adolescents - 1 bis rue du marché – 18 000 BOURGES
mda.bourges@anpaa.asso.fr 02.48.68.08.82 - 06.71.44.47.37 joignable par sms Retrouvez-nous sur Facebook



BELLEVILLE SUR LOIRE

PERMANENCES EN 2015

MOIS	DATE	HORAIRES
Novembre	Mardi 24	14h - 16h30
Décembre	Mercredi 9	
	Mardi 22 <i>sur demande</i>	

PERMANENCES EN 2016

MOIS	DATE	HORAIRES
Janvier	Mercredi 6	14h - 16h30
	Mardi 19	
Février	Mercredi 3	
	Mardi 16	
Mars	Mercredi 2	
	Mardi 15	
	Mercredi 30	
Avril	Mardi 12	
	Mercredi 27	
Mai	Mardi 10	
	Mercredi 25	
Juin	Mardi 7	
	Mercredi 22	



LIEU DES ENTRETIENS

PRENDRE RENDEZ-VOUS

*Auprès de la Maison des Adolescents au
02.48.68.08.82 ou 06.71.44.47.37*

Les entretiens auront lieu au Centre Médico Social,
Place Prudent Chollet à Belleville sur Loire

RABOLIOTS : Petits et grands ont fêté Halloween

Pendant une semaine, les enfants et les animatrices du centre de loisirs ont côtoyé fantômes et sorcières, bu de la potion magique et mangé des gâteaux endiablés Entre deux « ABACADABRA » toute la petite troupe a rendu visite aux animaux de la ferme de Port Aubry, fait une escapade au parc Kidyland d'Orléans avant de finir vendredi au musée de la Sorcellerie ... Attention, si vous rencontrez des enfants, prenez garde aux tisanes maléfiques !



DISNEYLAND

Durant 2 jours les pré-ados et les ados se sont laissés envahir par la magie de Disneyland Paris. Sensations, frissons et frayeurs ont été au programme de ces séjours Mais aussi douceur et retour en enfance ...
Comment ne pas se laisser séduire !



**Le mardi 03 Novembre 2015 à 20H30
à la salle des fêtes de Belleville s/Loire.**



Date de sortie 23/09/2015 (1h41 mn) **Réalisé** par François Favrat
Avec Laurent Laffitee, Malanie Laurent, Audrey Dana.

Synopsis et détails

Boomerang : nom masculin, arme de jet capable en tournant sur elle-même de revenir à son point de départ... En revenant avec sa sœur Agathe sur l'île de Noirmoutier, berceau de leur enfance, Antoine ne soupçonnait pas combien le passé, tel un boomerang, se rappellerait à son souvenir. Secrets, non-dits, mensonges : et si toute l'histoire de cette famille était en fait à réécrire ? Face à la disparition mystérieuse de sa mère, un père adepte du silence et une sœur qui ne veut rien voir, une inconnue séduisante va heureusement bousculer la vie d'Antoine...

Tarif normal : 5,5 €, tarif -16ans : 4€, abonné : 4.5 €



Club nature "Tête en Friche" Adulte

Vendredi 6 novembre 2015

Il va y avoir du spore !!

Au programme : Mi plante, mi bête... ni bête, ni plante... Partie de cache-cache avec la star de l'automne. Présentation de la biologie particulière des champignons et reconnaissance des principaux comestibles et toxiques pour éviter toute confusion. La présence de champignons est étroitement liée aux températures et à l'humidité, nous ne pouvons pas avoir la certitude de revenir avec des paniers pleins ! Rendez-vous à la Maison de Loire à 14H30 .



Soif de nature ?

Le club « Tête en friche » est conçu pour vous !

Tarif : gratuit pour les adhérents et 6 € pour les non adhérents
Prévoir des chaussures et des vêtements appropriés.

***Réservation obligatoire auprès de la Maison de Loire au 02 48 72 57 32
Route de la Loire 18240 Belleville sur Loire***

Nos partenaires Financiers :



Bourse aux vêtements



Jouets et puériculture

*Buvette et
restauration
sur place !*



*Entrée
gratuite !*

DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2015
Salle des fêtes de Belleville-sur-Loire
10h-18h

Les enfants d'abord!!!



Inscription obligatoire pour les exposants :

2,50 € / table

2 € / table (Parents d'élèves du RPI Belleville / Santranges)

Contact : 06-21-35-26-16

Mail : lesenfantsdabord18240@gmail.com

Adresse : APE, 7 Rue des Varichards 45420 Bonny sur Loire

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique !

Les Coulisses du Rire

Troupe Théâtrale Marcel LAMOLLE
présentent



Mise en Scène
Jean-Michel HAUTIN

Comédie de
Didier CARON



Jean-Michel
HAUTIN



Renée
LEMIRE



Aurélie
ARQUILLIERE



Jérémy
DUBOIS

Une comédie drôle teintée d'émotions...

Samedi 5 Décembre – 20h30

Dimanche 6 Décembre – 14h30

Salle des Fêtes BELLEVILLE/LOIRE



ACADÉMIE INTERCOMMUNALE
de musique danse théâtre cinéma
BELLEVILLE - SUR - LOIRE
Sancerre / Savigny-en-Sancerre



Mathis CAPIAUX
Nouveau chef de chœur
de la chorale JAZZABELL

AUDITION PUBLIQUE DU CHŒUR JAZZABELL

Huilerie 6 route des Germain
Belleville-sur-Loire

DIMANCHE 8 NOVEMBRE À 15H30
Entrée libre - places limités



CONCERT DE NOEL

Église de Belleville-sur-Loire

GOSPEL MIND vous offre un répertoire de qualité en revisitant les plus grands standards gospels, negro-spirituals et soul (interprétation traditionnelle ou moderne). Vous serez immédiatement transporté par la formidable énergie déployée par ces artistes, suscitant une émotion omniprésente jusqu'à la dernière note.

Une partie des recettes est reversée pour l'AFM Téléthon

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2015 à 20h30

Vin chaud ! Entrée : 10€ plein tarif, 8€ adhérents, 5€ (-12 ans)



www.academiedemusique.com

02 48 72 65 82



ACADÉMIE INTERCOMMUNALE
de musique danse théâtre cinéma
BELLEVILLE - SUR - LOIRE
Sancerre / Savigny-en-Sancerre

SPECIAL NOËL

LES MINI'SWING à votre porte

L'Académie vous propose de recevoir chez vous le temps d'une chanson, les enfants de la chorale «MINI SWING» accompagné par Guillaume Berton et sa Mandoline ! Un tirage au sort sera effectué en donnant priorité aux plus anciens et aux plus isolés dans les hameaux.



JEUDI 17 DÉCEMBRE DE 18H À 20H

Inscrivez-vous vite avant le 7 décembre !!!

02 48 72 65 82 / guillaumeacademie@gmail.com

6 route des germain 18240 Belleville

L'Académie c'est aussi les cours de basse, banjo, batterie, guitare, orgue, piano et les ateliers, musique, théâtre et danse...

NOUVEAUTÉS 2015

ATELIER CLAQUETTES
TOUS LES MERCREDIS DE 19H À 20H30

avec Nicole HAUTIN



ATELIER JAZZ IMPROVISATION

TOUS LES LUNDIS DE 18H À 19H30

avec Benjamin HALAY



AFM TELETHON 2015

**Du 30 octobre au 1er novembre au plan d'eau des Genièvres:
enduro 72h de pêche.**

Du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre, en soirée, au complexe sportif ou salle des fêtes: cours de fitness du Gym Club ouvert aux non adhérents.

**Mercredi 2 décembre de 14h à 18h au Centre Aquatique des Presles :
« Handi Aqua Téléthon » : animations aquatiques réservées aux groupes de personnes porteuses de handicap mental.**

Vendredi 4 décembre :

**De 9h à 11h au complexe sportif: Défis sportifs des élèves des écoles maternelles et primaires de Belleville sur Loire,
A 15h30 à la centrale EDF CNPE de Belleville sur Loire :
arrivée de la course cycliste « Le Fil de l'Energie ».**

Samedi 5 décembre :

**Du lever du jour au coucher du soleil au plan d'eau des Genièvres :
journée carnassier,**

**A 9h au complexe sportif, départ du « Tour des 8 clochers » :
course pédestre et « run and bike », arrivée vers 16h30 au complexe sportif.**

Dimanche 6 décembre au complexe sportif :

De 9h à 18h, tournoi de badminton parent/enfant, simple, double....

De 9h à 12h, défi « tir 3 flèches « de tir à l'arc,

Vers 12h, démonstration de twirling bâton,

Dans la journée, défi de judo, karaté.....

Restauration sur place

**Mercredi 9 décembre De 14h30 à 21h à la Maison de Loire:
atelier de construction de mangeoire à oiseaux et grande braderie.**

**Vendredi 11 décembre à 20h30 à l'église de Belleville sur Loire:
concert de Noël «Gospel Mind» organisé par l'académie de musique.**

Les Archers de



Belleville sur Loire
les-archers-de-belleville@sfr.fr

Les Archers de Belleville sur Loire



<http://www.les-archers-de-belleville-sur-loire.fr>

BELLEVILLE SUR LOIRE (18240)
Au Complexe Sportif (rue du Stade)

Concours de Tir à l'Arc

Spécial Jeunes et Débutants Adultes
Samedi 7 Novembre 2015
à 13h30

***Concours sélectif pour le
championnat de France***

2 Départs

Samedi 7 Novembre 2015
à 18h30 et

Dimanche 8 Novembre 2015
à 13h00

Restauration : pendant toute la durée du concours, vous trouverez
boissons chaudes et froides, sandwiches...



Partenaires du Comité Départemental de Tir à l'Arc

Les Archers de Belleville sur Loire

Association sportive déclarée en Préfecture du Cher n° W181000075. Agrément ministériel Jeunesse & Sport : 18 592 03.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

